SÉANCE ORDINAIRE DU 21 MARS 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 21 mars 2016, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences:

Les conseillers M^{me} Céline Chartier, MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Rénald Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

16-03-198 Ordre du jour

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 21 mars 2016 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion Présences

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux

2.1 Séance ordinaire du 7 mars 2016 et séance extraordinaire du 14 mars 2016

3. Présentation, dépôt de pétition et période de questions

3.1 Période de questions

4. Affaires du Conseil

- 4.4 Société canadienne du cancer / Avril, Mois de la jonquille / Appui
- 4.5 Société nationale des Québécois du Suroît / Gala Mérite en histoire 2016 / Aide financière
- 4.8 Société Saint-Jean-Baptiste de Vaudreuil-Dorion / Brunch 2016 / Achat de billets
- 4.9 Société canadienne du cancer / Relais pour la vie 2016
- 4.12 Salon des vins de Vaudreuil-Soulanges 2016 / Commandite
- 4.13 Conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges / Désignation d'un maire substitut pour les années 2016 et 2017
- 4.15 Organisation Indo-Canadienne de Montréal / Holi Hai / Commandite

5. Greffe et affaires juridiques

- 5.1 Commission de toponymie / Attestation d'officialisation février 2016 / Rue Jean-Béliveau
- 5.2 Commission de toponymie / Modification / Parc de la Paix / Désignation et ajout à la liste officielle / Parc Paul-Gérin-Lajoie

6. Finances et trésorerie

- 6.1 Dépôt de la liste des comptes échéance du 26 février 2016
- 6.2 Centre multidisciplinaire de la Cité-des-Jeunes / Aide financière

7. Ressources humaines

- 7.1 Mouvement de main-d'œuvre
- 7.2 Service de sécurité incendie / Démission / Pompier
- 7.3 Service des eaux / Départ à la retraite / Opérateur d'usine de traitement de l'eau potable
- 7.4 Service des travaux publics / Affectation temporaire / Contremaître de soutien Parcs et espaces verts

9. Informatique et géomatique

9.1 Mandat / Acquisition d'imprimantes multifonctions / Centre de services partagés du Québec / Autorisation de signature

11. Loisirs et vie communautaire

- 11.1 Centre Notre-Dame-de-Fatima / Inscription d'enfants handicapés / Remboursement
- 11.2 Ringuette les 4 Cités / Championnat provincial A & B / Aide financière
- 11.3 Acquisition / Équipements d'athlétisme

13. Travaux publics

- 13.1 Circulation / Levée de la limite de stationnement / Rue Ange-Émile-Séguin
- 13.2 Ratification / Adjudication de contrat / Achat regroupé / UMQ / Fourniture des carburants en vrac / Avril 2016 à mars 2019
- 13.3 Critères d'évaluation et de pondération / Appel d'offres n° 401-110-16-16 / Refonte du site internet de la Ville
- 13.4 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-12 / Fourniture de deux voitures type compacte berline
- 13.5 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-15 / Rafraîchissement et mise à niveau de la surface des terrains de tennis
- 13.6 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-08 / Entretien des parcs et espaces verts coupe du gazon
- 13.7 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-13 / Fourniture de terre végétale contrat à commandes
- 13.8 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-14 / Fourniture d'une mini-fourgonnette Dodge Grand Caravan ou l'équivalent

15. Services techniques

- 15.2 Ouverture / Partie de l'avenue Loyola-Schmidt / Lot 5 750 204
- 15.3 Arrêts obligatoires / Avenue Loyola-Schmidt et rue Rodolphe-Besner
- 15.4 Critères d'évaluation et de pondération / Appel d'offres n° 401-110-16-01 / Services professionnels de laboratoire / Contrôle de qualité des matériaux / Projets 2016
- 15.5 Autorisation / Transmission des plans et devis au MDDELCC / Prolongement de la rue Phil-Goyette

18. Réglementation

- 18.1 Avis de motion / Règlement nº 1566-06 / Modification / Règlement sur les nuisances (RMH 450) / Câbles d'accès à une propriété
- 18.2 Adoption / Règlement nº 1707 / Protocole d'entente / Vaudreuil Immobilco inc. / Travaux de pavage, bordures, trottoir et éclairage / Honoraires professionnels et travaux connexes / Projet « Place 20-30-40 » phase 12 (partie des rues Pierre-Mercure et Sylvain-Lelièvre)
- 18.3 Adoption / Règlement n° 1721 / Protocole d'entente / Bâtimo inc. / Plans et devis / Surveillance des travaux, travaux de construction des services municipaux de voirie, de pavage, de bordures, de trottoir et d'éclairage incluant tous les travaux connexes / Partie de la rue Phil-Goyette
- 18.4 Adoption / Règlement nº 1556-01 / Modification / Utilisation extérieure des engrais et des pesticides

- 18.5 Avis de motion / Règlement nº 1677-01 / Règlement d'emprunt / Augmentation du montant de la dépense et de l'emprunt / Rénovation du Centre communautaire Jean-Marc-Ducharme
- 18.6 Adoption / Règlement nº 1563-02 / Modification / Ventes de garage et ventes temporaires / Conditions pour ventes temporaires
- 18.7 Adoption / Règlement n° 1570-01 / Modification / Financement des centres d'urgence 9-1-1 / Nouveau taux de taxe

19. Direction générale

- 19.1 Autorisation de la Direction générale
- 20. Période de questions Élus
- 21. Période de questions Assistance
- 22. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

16-03-199 Adoption des procès-verbaux

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE les procès-verbaux suivants soient et ils sont, par les présentes adoptés, le tout en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* :

- séance ordinaire du 7 mars 2016:
- séance extraordinaire du 14 mars 2016.

« ADOPTÉE »

16-03-200 Période de questions

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

16-03-201 Société canadienne du cancer / Avril, Mois de la jonquille / Appui

CONSIDÉRANT que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille;

QUE le Conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

« ADOPTÉE »

16-03-202 Société nationale des Québécois du Suroît / Gala Mérite en histoire 2016 / Aide financière

CONSIDÉRANT que le Gala Mérite en histoire vise à promouvoir l'intérêt, le goût et la connaissance de l'histoire du Québec auprès des jeunes, à valoriser l'enseignement de l'histoire, promouvoir et valoriser l'histoire locale, régionale et nationale du Québec et à souligner le travail des élèves méritants;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 500 \$ soit versé à la Société nationale des Québécois du Suroît à titre d'aide financière dans le cadre du Gala Mérite en histoire qui se tiendra le 23 mai 2016 à Vaudreuil-Dorion;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-03-203 Société Saint-Jean-Baptiste de Vaudreuil-Dorion / Brunch 2016 / Achat de billets

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au brunch organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Vaudreuil-Dorion;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise l'achat de deux billets adultes au montant de 15 \$ chacun, plus les taxes applicables le cas échéant, pour le brunch organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Vaudreuil-Dorion qui se tiendra le 10 avril 2016;

QUE soient autorisés à y participer les membres du Conseil municipal qui le souhaitent;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-03-204 Société canadienne du cancer / Relais pour la vie 2016

CONSIDÉRANT la demande formulée par la Société canadienne du cancer dans le cadre de la tenue de la 13^e édition du Relais pour la vie à Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer a pour mission l'éradication du cancer et l'amélioration de la qualité de vie des personnes touchées par le cancer;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 2 000 \$ soit versé à la Société canadienne du cancer dans le cadre de la tenue du Relais pour la vie à Vaudreuil-Soulanges qui aura lieu le 3 juin 2016 au Parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare;

QUE cette somme soit remise, le cas échéant, au nom d'une ou plusieurs équipes provenant de la Ville de Vaudreuil-Dorion;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-03-205 Salon des vins de Vaudreuil-Soulanges 2016 / Commandite

CONSIDÉRANT la tenue du Salon des vins de Vaudreuil-Soulanges au profit de la Fondation du CSSS de Vaudreuil-Soulanges, volet-hôpital;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 1 000 \$ soit versé à la Fondation du CSSS de Vaudreuil-Soulanges – volet hôpital à titre de commandite « ROSÉ » dans le cadre du Salon des vins de Vaudreuil-Soulanges qui se tiendra le 11 mai 2016;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-03-206 Conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges / Désignation d'un maire substitut pour les années 2016 et 2017

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseiller M. François Séguin soit nommé à titre de substitut du maire pour les réunions de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour les années 2016 et 2017.

« ADOPTÉE »

16-03-207 Organisation Indo-Canadienne de Montréal / Holi Hai / Commandite

CONSIDÉRANT la tenue de l'événement « Holi Hai »;

CONSIDÉRANT l'importance de la communauté indienne à Vaudreuil-Dorion;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 2 500 \$ soit versé à Organisation Indo-Canadienne de Montréal à titre de commandite dans le cadre de l'événement « Holi Hai » qui se tiendra le 26 mars 2016 à l'Opticentre St-Jean-Baptiste de Vaudreuil-Dorion;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-03-208 Commission de toponymie / Attestation d'officialisation – février 2016 / Rue Jean-Béliveau

CONSIDÉRANT que la Commission de toponymie a officialisé, lors de sa réunion tenue le 26 février 2016, le toponyme « rue Jean-Béliveau »;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville accepte l'officialisation du toponyme « rue Jean-Béliveau » identifié à l'attestation d'officialisation soumise par la Commission de toponymie en date du 2 mars 2016;

QUE copie de l'attestation d'officialisation soit acheminée aux services concernés de la Ville.

« ADOPTÉE »

16-03-209 Commission de toponymie / Modification / Parc de la Paix / Désignation et ajout à la liste officielle / Parc Paul-Gérin-Lajoie

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal souhaite, dans le cadre du 50° anniversaire de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes, honorer M. Paul Gérin-Lajoie en donnant son nom au parc actuellement connu sous celui de « parc de la Paix »;

CONSIDÉRANT que M. Paul Gérin-Lajoie a été le principal artisan des profondes mutations apportées au système éducatif québécois en plus d'avoir été député de Vaudreuil-Soulanges à l'Assemblée législative du Québec de 1960 à 1969;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le toponyme « parc de la Paix » correspondant au lot de grève situé entre l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes et la baie de Vaudreuil soit remplacé par « parc Paul-Gérin-Lajoie »;

QUE le nom « parc Paul-Gérin-Lajoie » soit ajouté à la liste officielle des toponymes de la Ville

« ADOPTÉE »

16-03-210 Dépôt de la liste des comptes - échéance du 26 février 2016

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en date du 26 février 2016 totalisant un montant de 2 375 161,95 \$.

« ADOPTÉE »

16-03-211 Centre multidisciplinaire de la Cité-des-Jeunes / Aide financière

CONSIDÉRANT que la Ville a maintenant un nouveau protocole d'entente avec Centre multidisciplinaire de la Cité-des-Jeunes (CMCJ);

CONSIDÉRANT que la Ville a prévu dans son budget 2016, une enveloppe budgétaire supplémentaire pour soutenir les opérations de CMCJ au bénéfice des citoyens de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que CMCJ a un solde de marge de crédit d'opérations de 658 590 \$ au 31 janvier 2016;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires 2016 de CMCJ prévoient un déficit de liquidités de 142 741 \$ pour cet exercice;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville offre à CMCJ une aide financière équivalent au solde de la marge de crédit tout en exigeant que le montant autorisé de la marge soit ramené de 900 000 \$ à 300 000 \$ maximum;

QU'une somme mensuelle de 10 000 \$ soit versée à CMCJ afin de pourvoir au déficit de liquidités;

QUE le trésorier soit autorisé à versé les sommes ci-haut mentionnées aux moments opportuns;

Certificat de crédits suffisants émis.

16-03-212 Mouvement de main-d'œuvre

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise et ratifie la liste du mouvement de main-d'œuvre approuvée par la Direction générale en date du 9 mars 2016.

« ADOPTÉE »

16-03-213 Service de sécurité incendie / Démission / Pompier

CONSIDÉRANT la correspondance de M. André Cantin, pompier à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie reçue le 26 février 2016;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prend acte de la démission de M. André Cantin, pompier à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 26 février 2016;

QUE la Ville remercie M. Cantin pour son dévouement et son implication au cours de ses 25 années de service.

« ADOPTÉE »

16-03-214 Service des eaux / Départ à la retraite / Opérateur d'usine de traitement de l'eau potable

CONSIDÉRANT la correspondance de M. Serge Séguin, opérateur d'usine de traitement de l'eau potable au sein du Service des eaux en date du 24 février 2016;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prend acte du départ à la retraite de M. Serge Séguin, opérateur d'usine de traitement de l'eau potable au sein du Service des eaux, et ce, à compter du 1^{er} mai 2016;

QUE la Ville remercie M. Séguin, qui cumule près de 35 années de service, pour son dévouement et le travail accompli au sein du Service des eaux;

ET QUE la Ville lui offre ses meilleurs vœux pour une heureuse retraite.

« ADOPTÉE »

16-03-215 Service des travaux publics / Affectation temporaire / Contremaître de soutien – Parcs et espaces verts

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de M. Christian Janelle, chef de division - Parcs, espaces verts et plateaux sportifs en date du 2 février 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation salariale de M^{me} Nancy Gervais, conseillère principale en ressources humaines;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise l'affectation de M. Jean-Benoît Malenfant, journalier-opérateur-concierge, au poste temporaire de contremaître de soutien – Parcs et espaces verts, pour la période débutant au plus tôt le 11 avril 2016, et ce, pour une période maximale de 6 mois;

QU'il est entendu qu'au cours de cette période, M. Malenfant bénéficie du salaire correspondant à la classe 14 - échelon 2 de l'échelle salariale incluse à l'*Entente sur les conditions de travail des employés cadres* en vigueur, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la dite Entente ainsi qu'à la *Politique salariale RH1-VD-95*;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-03-216 Mandat / Acquisition d'imprimantes multifonctions / Centre de services partagés du Québec / Autorisation de signature

CONSIDÉRANT que le Ville peut procéder à l'achat d'imprimantes multifonctions (photocopieurs) sans procéder par appel d'offres, par le biais du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), le tout en conformité avec l'article 573.3.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT que le formulaire d'adhésion aux contrats à commandes de logiciels au CSPQ doit maintenant être signé par une personne autorisée;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le directeur du Service de l'informatique et de la géomatique soit autorisé à signer tout formulaire d'adhésion aux contrats à commandes d'imprimantes multifonctions et ce jusqu'à concurrence des montants budgétés à cette fin.

« ADOPTÉE »

16-03-217 Centre Notre-Dame-de-Fatima / Inscription d'enfants handicapés / Remboursement

CONSIDÉRANT l'entente entre la Ville et le Centre Notre-Dame-de-Fatima autorisée par la résolution 15-05-401 concernant l'aide financière aux enfants handicapés résidants sur le territoire de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que le Centre Notre-Dame-de-Fatima a émis une note de crédit au dossier des enfants handicapés inscrits au camp de jour pour l'été 2015, applicable pour la saison 2016, plutôt que de réduire le tarif applicable en fonction de l'aide financière versée par la Ville tel qu'entendu;

CONSIDÉRANT l'importance pour la Ville de soutenir les parents d'enfants handicapés et de respecter ses engagements dans le cadre de la politique révisée du Programme d'accompagnement estival en loisir pour les enfants handicapés;

CONSIDÉRANT la recommandation de Catherine Boyer-Dandurand, chef de division – Sports et loisirs, datée du 9 mars 2016 à l'effet de rembourser directement les parents ou tuteurs pour un montant équivalent à la subvention qu'ils auraient dû recevoir;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'exceptionnellement, la Ville rembourse directement aux parents ou tuteurs des enfants handicapés identifiés à la recommandation de Catherine Boyer-Dandurand une somme équivalente à 30 % du coût des services spécialisés qu'ils ont dû assumer en trop à l'été 2015 auprès du Centre Notre-Dame-de-Fatima;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-03-218 Ringuette les 4 Cités / Championnat provincial A & B / Aide financière

CONSIDÉRANT une demande d'aide financière formulée par l'association Ringuette les 4 Cités dans le cadre de la tenue du championnat provincial A & B de ringuette pour la saison 2015-2016;

CONSIDÉRANT que la tenue de ce championnat est une opportunité unique de levée de fonds qui servira à renouveler l'équipement de ringuette et l'ensemble des chandails de matchs:

CONSIDÉRANT que l'association Ringuette les 4 Cités souhaite offrir des collations santé aux joueuses;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de promouvoir les saines habitudes de vie;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 2 500 \$ soit versé à l'association Ringuette les 4 Cités à titre d'aide financière pour l'achat de collations santé dans le cadre du championnat provincial A & B de ringuette du 24 au 27 mars 2016;

ET QUE la Ville bénéficie d'une visibilité de qualité lors de la tenue dudit tournoi;

QU'à cet effet sont autorisés les transferts de crédits suivants :

DE: 02-701-20-970 (Prog. Support action bénévole) 2 500 \$ À: 02-701-30-970 (Subv. Sports de glace) 2 500 \$

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-03-219 Acquisition / Équipements d'athlétisme

CONSIDÉRANT la mise en vente, par l'Académie D-Sport, de son mini-stade d'athlétisme;

CONSIDÉRANT que le Club d'athlétisme Vaudreuil-Dorion et l'organisme Centre multidisciplinaire de la Cité-des-Jeunes (CMCJ) utilisent actuellement le mini-stade d'athlétisme pour leurs activités régulières sur une base annuelle;

CONSIDÉRANT que le club d'athlétisme et CMCJ ont besoin du mini-stade pour poursuivre les activités offertes à la population;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par CMCJ le 18 mars 2016 afin de lui permettre de se porter acquéreur de ces équipements;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'une aide financière non récurrente n'excédant pas 10 000 \$ soit versée à CMCJ afin de lui permettre de faire l'acquisition de ces équipements;

QUE le trésorier soit autorisé à débourser ladite somme sur présentation des pièces justificatives;

QUE cette aide soit conditionnelle à l'engagement par CMCJ à ce que :

- le club d'athlétisme puisse continuer de bénéficier de l'entente établie avec l'Académie D-Sport pour l'utilisation du matériel;
- la Ville puisse utiliser le matériel sans frais pour ses activités.

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-03-220 Circulation / Levée de la limite de stationnement / Rue Ange-Émile-Séguin

CONSIDÉRANT la demande de retirer la limite de temps de stationnement de 60 minutes sur les deux côtés de la rue Ange-Émile-Séguin de l'annexe B du Règlement relatif au stationnement n° 1694;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité de circulation lors d'une réunion tenue le 17 février 2016;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit levée la limite de temps de stationnement de 60 minutes sur les deux côtés de la rue Ange-Émile-Séguin de l'annexe B du Règlement relatif au stationnement n° 1694;

QUE soit mandaté à cette fin le service des travaux publics de procéder à la modification de la signalisation et d'en informer, le cas échéant, la Sûreté du Québec, poste est de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

« ADOPTÉE »

16-03-221 Ratification / Adjudication de contrat / Achat regroupé / UMQ / Fourniture des carburants en vrac / Avril 2016 à mars 2019

CONSIDÉRANT la résolution 15-10-887 adoptée le 5 octobre 2015, par laquelle le Conseil mandatait l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de procéder en son nom à une demande de soumissions pour un achat regroupé de carburants en vrac pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2019;

CONSIDÉRANT les contrats octroyés par le conseil d'administration de l'UMQ le 19 février 2016 pour une durée de deux ans soit du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2018 avec la possibilité d'une année optionnelle;

CONSIDÉRANT que les conditions administratives et les prix sont à la satisfaction de l'UMQ et des participants;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville ratifie l'adjudication du contrat à Énergie Valéro inc. pour la fourniture de carburants en vrac du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2018, selon les prix unitaires inscrits à la soumission de l'adjudicataire;

QUE le directeur du Service des travaux publics et le chef de division – Gestion des contrats et de l'approvisionnement, ou toute personne de qui ils relèvent, soient autorisés à signer les réquisitions et les bons de commande se rattachant à la fourniture de carburants en vrac pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2018 et qu'ils soient également autorisés à effectuer lesdites dépenses jusqu'à concurrence du montant budgété;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-03-222 Critères d'évaluation et de pondération / Appel d'offres n° 401-110-16-16 / Refonte du site internet de la Ville

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'établir les exigences et les critères qui seront utilisés dans les évaluations des soumissions ainsi que les méthodes de pondération et d'évaluation fondées sur ces critères;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville approuve et entérine les critères d'évaluation et de pondération contenus au document préparé par le chef de division - Gestion des contrats et de l'approvisionnement, en date du 8 mars 2016 qui seront inscrits dans le document d'appel d'offres public n° 401-110-16-16 à l'égard de la refonte du site internet;

QUE le comité responsable de l'étude des soumissions soit constitué conformément aux dispositions du Règlement n° 1537 de délégation de pouvoir de former le comité de sélection pour l'évaluation des soumissions et prévoyant la désignation du secrétaire du comité.

16-03-223 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-12 / Fourniture de deux voitures type compacte berline

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la fourniture de deux voitures type compacte berline, trois soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 8 mars 2016 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-16-12;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence 9213-7926 Québec inc (Saint-Basile Hyundai) 125, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, St-Basile-Le-Grand (Québec), J3N 1M2, pour la fourniture de deux voitures type compacte berline marque Hyundai modèle Elantra GL, et ce, pour un montant de 39 473,22 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-16-12;

QUE ces acquisitions soient financées par le fonds de roulement, remboursable sur une période de sept ans.

« ADOPTÉE »

16-03-224 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-15 / Rafraîchissement et mise à niveau de la surface des terrains de tennis

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour le rafraîchissement et mise à niveau de la surface des terrains de tennis, deux soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 8 mars 2016 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-16-15;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Revêtements de tennis sud-ouest inc., 587, rue Salaberry, Salaberry-de-Valleyfield (Québec), J6T 6K3, pour le rafraîchissement et mise à niveau de la surface des terrains de tennis au montant total de 47 714,63 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-16-15 ;

QUE cette dépense soit financée par le fonds de parcs, terrains de jeux et espaces verts.

« ADOPTÉE »

16-03-225 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-08 / Entretien des parcs et espaces verts – coupe du gazon

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour l'entretien des parcs et espaces verts - coupe du gazon, deux soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 8 mars 2016 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-16-08;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence 178001 Canada inc. (Groupe Nicky), 9771, rue Waverly, Montréal (Québec), H3L 2V7, pour l'entretien des parcs et espaces verts - coupe de gazon au

montant total de 160 505,10 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-16-08;

QUE le montant relatif à l'adjudication du présent contrat est utilisé aux fins de comparaison entre les soumissions reçues;

QUE la dépense réelle soit calculée selon la quantité des services rendus ou des biens livrés en fonction des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission de l'adjudicataire;

QUE le contrat soit adjugé pour un an, soit l'année 2016 avec une possibilité de quatre années optionnelles renouvelables une année à la fois;

QUE le directeur du Service des travaux publics et le chef de division – Gestion des contrats et de l'approvisionnement, ou toute personne de qui ils relèvent, soient autorisés à signer les réquisitions et les bons de commande se rattachant à la coupe de gazon des parcs et espaces verts et qu'ils soient également autorisés à effectuer lesdites dépenses jusqu'à concurrence du montant budgété;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-03-226 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-13 / Fourniture de terre végétale – contrat à commandes

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la fourniture de terre végétale – contrat à commandes, une seule soumission a été reçue et par la suite ouverte le 8 mars 2016 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, la soumission reçue est conforme aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-16-13;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville accepte la soumission déposée par Les sols Champlain inc., 1111, chemin Cabane Ronde, Mascouche (Québec), J7K 0P2, pour la fourniture de terre végétale – contrat à commandes au montant total de 64 788,41 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-16-13;

QUE le montant relatif à l'adjudication du présent contrat est utilisé aux fins de comparaison entre les soumissions reçues;

QUE la dépense réelle soit calculée selon la quantité des services rendus ou des biens livrés en fonction des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission de l'adjudicataire;

QUE le contrat soit adjugé pour un an, soit l'année 2016 se terminant au 31 décembre;

QUE le directeur du Service des travaux publics et le chef de division – Gestion des contrats et de l'approvisionnement, ou toute personne de qui ils relèvent, soient autorisés à signer les réquisitions et les bons de commande se rattachant à la fourniture de terre végétale – contrat à commandes et qu'ils soient également autorisés à effectuer lesdites dépenses jusqu'à concurrence du montant budgété;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-03-227 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-14 / Fourniture d'une mini-fourgonnette Dodge Grand Caravan ou l'équivalent

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la fourniture d'une mini-fourgonnette Dodge Grand Caravan ou l'équivalent, une seule soumission a été reçue et par la suite ouverte le 8 mars 2016 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, la soumission reçue est conforme aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-16-14;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville accepte la soumission déposée par Montréal Chrysler Dodge Jeep (Lasalle), 7315, boulevard Newman, Lasalle (Québec), H8N 2K3, pour la fourniture d'une mini-fourgonnette de marque Dodge modèle Grand Caravan ensemble valeur plus, année 2016 neuve, au montant total de 24 319,18 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-16-14;

QUE cette acquisition soit financée par le fonds de roulement et remboursée sur une période de sept ans.

« ADOPTÉE »

16-03-228 Ouverture / Partie de l'avenue Loyola-Schmidt / Lot 5 750 204

CONSIDÉRANT que les travaux de prolongement de l'avenue Loyola-Schmidt ont été complétés et qu'il y a lieu de décréter cette partie de l'avenue (lot 5 750 204) ouverte;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la partie de l'avenue Loyola-Schmidt (lot 5 750 204) soit décrétée ouverte.

« ADOPTÉE »

16-03-229 Arrêts obligatoires / Avenue Loyola-Schmidt et rue Rodolphe-Besner

CONSIDÉRANT la résolution 16-03-228 décrétant l'ouverture d'une partie de l'avenue Loyola-Schmidt (lot 5 750 204);

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil décrète l'arrêt obligatoire des véhicules routiers aux endroits suivants :

- sur l'avenue Loyola-Schmidt, en directions nord et sud, à l'intersection de la rue Rodolphe-Besner:
- sur la rue Rodolphe-Besner, en direction est, à l'intersection de l'avenue Loyola-Schmidt

QUE soit mandaté le Service des travaux publics de procéder à la mise en place de la signalisation requise et d'en informer, au moment opportun, la Sûreté de Québec, poste est de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

« ADOPTÉE »

16-03-230 Critères d'évaluation et de pondération / Appel d'offres n° 401-110-16-01 / Services professionnels de laboratoire / Contrôle de qualité des matériaux / Projets 2016

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'établir les exigences et les critères qui seront utilisés dans l'évaluation des soumissions par invitation ainsi que les méthodes de pondération et d'évaluation fondées sur ces critères;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville approuve et entérine les critères d'évaluation et de pondération contenus au document préparé par le Service du développement et de l'aménagement du territoire – division Technique, en date du 1^{er} mars 2016, qui seront inscris dans les documents d'appel d'offres par invitation à l'égard des services professionnels de laboratoire pour le contrôle de qualité des matériaux dans le cadre des projets de l'année 2016 et se situant sur le territoire de la Ville de Vaudreuil-Dorion.

16-03-231 Autorisation / Transmission des plans et devis au MDDELCC / Prolongement de la rue Phil-Goyette

CONSIDÉRANT le projet de travaux de construction du prolongement de la rue Phil-Goyette entre son extrémité nord existante et la rue Maurice-Richard en son extrémité sud;

CONSIDÉRANT que les plans et devis de ce projet sont finalisés et ont été vérifiés à la satisfaction de la division – Technique du Service du développement et de l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT qu'une résolution est nécessaire aux fins de permettre au greffier de confirmer que la Ville ne s'objecte pas à la délivrance du certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en vertu de l'article 32 de la Loi sur la Qualité de l'Environnement (LQE);

CONSIDÉRANT qu'une résolution est également nécessaire afin d'autoriser l'ingénieur de la firme de consultants Les Services exp inc. à transmettre les plans et devis de ce projet pour l'obtention dudit certificat d'autorisation du MDDELCC;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le greffier soit autorisé à transmettre au MDDELCC la confirmation que la Ville n'a aucune objection à la délivrance du certificat d'autorisation par ledit ministère;

QUE la Ville autorise la firme de consultants Les Services exp inc. à transmettre les plans et devis au MDDELCC pour l'obtention d'un certificat d'autorisation en vertu de l'article 32 de la LQE, le tout accompagné de la lettre du greffier autorisant la transmission des plans et devis, la non-objection de l'émission d'un certificat d'autorisation par le Ministère et tout autre document pertinent, le cas échéant.

« ADOPTÉE »

16-03-232 Avis de motion / Règlement nº 1566-06 / Modification / Règlement sur les nuisances (RMH 450) / Câbles d'accès à une propriété

Le conseiller M. Rénald Gabriele donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement sur les nuisances n° 1566 (RMH 450) afin de prévoir des règles spécifiques concernant les câbles d'accès à une propriété.

16-03-233 Adoption / Règlement n° 1707 / Protocole d'entente / Vaudreuil Immobilco inc. / Travaux de pavage, bordures, trottoir et éclairage / Honoraires professionnels et travaux connexes / Projet « Place 20-30-40 » – phase 12 (partie des rues Pierre-Mercure et Sylvain-Lelièvre)

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté à une séance tenue le 7 mars 2016 un projet de règlement portant le n° 1707;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet le 21 mars 2016 à 19 h;

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1707 et renoncent à sa lecture;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement nº 1707 intitulé :

« Règlement autorisant la conclusion d'une entente entre la Ville de Vaudreuil-Dorion et le promoteur « Vaudreuil Immobilco inc. » en vue des travaux de pavage, bordures, trottoir et éclairage du projet « Place 20-30-40 » — phase 12 (partie des rues Pierre-Mercure et Sylvain-Lelièvre), y incluant les honoraires professionnels et tous les travaux connexes ».

« ADOPTÉE »

16-03-234 Adoption / Règlement n° 1721 / Protocole d'entente / Bâtimo inc. / Plans et devis / Surveillance des travaux, travaux de construction des services municipaux de voirie, de pavage, de bordures, de trottoir et d'éclairage incluant tous les travaux connexes / Partie de la rue Phil-Goyette

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté à une séance tenue le 7 mars 2016 un projet de règlement portant le n° 1721;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet le 21 mars 2016 à 19 h;

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1721 et renoncent à sa lecture:

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement nº 1721 intitulé :

« Règlement autorisant la conclusion d'une entente entre la Ville de Vaudreuil-Dorion et le promoteur « Bâtimo inc. » en vue de la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les travaux de construction des services municipaux de voirie, de pavage, de bordures, de trottoir et d'éclairage incluant tous les travaux connexes d'une partie de la rue Phil-Goyette ».

« ADOPTÉE »

16-03-235 Adoption / Règlement n° 1556-01 / Modification / Utilisation extérieure des engrais et des pesticides

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1556-01 et renoncent à sa lecture;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement nº 1556-01 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement régissant l'utilisation extérieure des engrais et des pesticides n° 1556 ».

« ADOPTÉE »

16-03-236 Avis de motion / Règlement n° 1677-01 / Règlement d'emprunt / Augmentation du montant de la dépense et de l'emprunt / Rénovation du Centre communautaire Jean-Marc-Ducharme

Le conseiller M. Paul Dumoulin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement n° 1677 afin d'augmenter le montant de la dépense et de l'emprunt d'un montant additionnel de deux cent cinquante mille dollars (250 000,00 \$).

16-03-237 Adoption / Règlement n° 1563-02 / Modification / Ventes de garage et ventes temporaires / Conditions pour ventes temporaires

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1563-02 et renoncent à sa lecture;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement nº 1563-02 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement sur les ventes de garage et les ventes temporaires n° 1563 afin de prévoir les conditions pour la tenue de ventes temporaires ».

« ADOPTÉE »

16-03-238 Adoption / Règlement n° 1570-01 / Modification / Financement des centres d'urgence 9-1-1 / Nouveau taux de taxe

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1570-01 et renoncent à sa lecture;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement nº 1563-02 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 n° 1570 afin de prévoir un nouveau taux de taxe ».

« ADOPTÉE »

16-03-239 Autorisation de la Direction générale

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ENTÉRINER l'autorisation suivante accordée par la Direction générale :

- Mise en place d'une bannière temporaire promouvant la campagne annuelle de la dîme de la Paroisse Saint-Michel.

« ADOPTÉE »

16-03-240 Période de questions – Élus

Les membres du Conseil ont maintenant la possibilité de soumettre leurs commentaires ou questions au Conseil.

16-03-241 Période de questions – Assistance

Toutes les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

16-03-242 Levée de la séance

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

VILLE DE VAUDREUIL-DORION
Guy Pilon, maire
Jean St-Antoine, avocat, OMA Greffier